

	<p>PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École Brébeuf</p>																																														
<p>#CE 24-25-13</p>	<p style="text-align: center;">PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE</p> <p style="text-align: center;">Conseil d'établissement École Brébeuf</p> <p style="text-align: center;">Ordre du jour de la rencontre du 2 décembre 2024, à 18 h (au salon du personnel)</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Yan</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>2. Présences</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>3. Présidence et la vice-présidence, mandat des membres : Yan</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>4. Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre: Yan</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>5. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2024 : Yan</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>6. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 20.09.2024 : Yan</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>7. Affaires découlant du procès-verbal : Yan</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>8. Question du public</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>9. <u>Information</u> :</td> <td style="text-align: right;">10 min</td> </tr> <tr> <td> 9.1. Nouvelles du personnel</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 9.2. RAPPEL : Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves</td> <td></td> </tr> <tr> <td> 9.3. Procédure d'organisation scolaire</td> <td></td> </tr> <tr> <td>10. Approbation des sorties scolaires et éducatives : Tetyana</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>11. <u>Approbation</u> des Normes et modalités 2024-2025 : Tetyana</td> <td style="text-align: right;">10 min</td> </tr> <tr> <td>12. <u>Approbation</u> : fermeture SDG le 20 décembre 2024 à 17 h – Vicky</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>13. <u>Projet éducatif 2023-2027</u></td> <td style="text-align: right;">10 min</td> </tr> <tr> <td>14. <u>Adoption</u> : Budget 2024-2025 – Tetyana</td> <td style="text-align: right;">40 min</td> </tr> <tr> <td>15. <u>Approbation</u> : Reliquat : fournitures scolaires – Tetyana</td> <td style="text-align: right;">5 min</td> </tr> <tr> <td>16. Affaires nouvelles, informations et correspondances</td> <td style="text-align: right;">10 min</td> </tr> <tr> <td> • Service de garde</td> <td></td> </tr> <tr> <td> • Présidence du conseil d'établissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td> • Représentant du comité de parent</td> <td></td> </tr> <tr> <td>17. Levée de l'assemblée</td> <td></td> </tr> </table> <p style="margin-top: 20px;">Yan Bergeron Président du Conseil d'établissement</p> <p style="margin-top: 20px; text-align: right;">Tetyana L'Allier Directrice de l'école Brébeuf</p>	1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Yan	5 min	2. Présences	5 min	3. Présidence et la vice-présidence, mandat des membres : Yan	5 min	4. Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre: Yan	5 min	5. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2024 : Yan	5 min	6. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 20.09.2024 : Yan	5 min	7. Affaires découlant du procès-verbal : Yan	5 min	8. Question du public	5 min	9. <u>Information</u> :	10 min	9.1. Nouvelles du personnel		9.2. RAPPEL : Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves		9.3. Procédure d'organisation scolaire		10. Approbation des sorties scolaires et éducatives : Tetyana	5 min	11. <u>Approbation</u> des Normes et modalités 2024-2025 : Tetyana	10 min	12. <u>Approbation</u> : fermeture SDG le 20 décembre 2024 à 17 h – Vicky	5 min	13. <u>Projet éducatif 2023-2027</u>	10 min	14. <u>Adoption</u> : Budget 2024-2025 – Tetyana	40 min	15. <u>Approbation</u> : Reliquat : fournitures scolaires – Tetyana	5 min	16. Affaires nouvelles, informations et correspondances	10 min	• Service de garde		• Présidence du conseil d'établissement		• Représentant du comité de parent		17. Levée de l'assemblée	
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Yan	5 min																																														
2. Présences	5 min																																														
3. Présidence et la vice-présidence, mandat des membres : Yan	5 min																																														
4. Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre: Yan	5 min																																														
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2024 : Yan	5 min																																														
6. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 20.09.2024 : Yan	5 min																																														
7. Affaires découlant du procès-verbal : Yan	5 min																																														
8. Question du public	5 min																																														
9. <u>Information</u> :	10 min																																														
9.1. Nouvelles du personnel																																															
9.2. RAPPEL : Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves																																															
9.3. Procédure d'organisation scolaire																																															
10. Approbation des sorties scolaires et éducatives : Tetyana	5 min																																														
11. <u>Approbation</u> des Normes et modalités 2024-2025 : Tetyana	10 min																																														
12. <u>Approbation</u> : fermeture SDG le 20 décembre 2024 à 17 h – Vicky	5 min																																														
13. <u>Projet éducatif 2023-2027</u>	10 min																																														
14. <u>Adoption</u> : Budget 2024-2025 – Tetyana	40 min																																														
15. <u>Approbation</u> : Reliquat : fournitures scolaires – Tetyana	5 min																																														
16. Affaires nouvelles, informations et correspondances	10 min																																														
• Service de garde																																															
• Présidence du conseil d'établissement																																															
• Représentant du comité de parent																																															
17. Levée de l'assemblée																																															

<p>CE 24-25 -14</p> <p>#CE 24-25-15</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Le quorum est constaté. 2. Présences : Yan Bergeron, parent et président Corinne Fortin-Sullivan, parent et vice-présidente Tetyana L'Allier, direction Mélisa Cadorette, enseignante au préscolaire Nadia Pinard, enseignante au 3^e cycle Isabelle Corriveau, enseignante au 3^e cycle Anne-Marie Payeur, enseignante au 2^e cycle Vickie Mercure-Renaud, secrétaire Paulette Gwladys Godem Pokam, parent Annie St-Yves, parent Stéphanie Cabana, parent Absents : Joanie Delage St-Onge, enseignante en danse Vicky Sévigny, technicienne au service de garde 3. Présidence et vice-présidence, mandat des membres : Sujet abordé à la rencontre au début de l'année scolaire. 4. Nomination d'un secrétaire de rencontre pour l'année en cours Les parents présents au conseil d'établissement ont décidé que la secrétaire serait assumée à tour de rôle au sein des membres du conseil d'établissement. Pour la rencontre du 2 décembre dernier, c'est madame Annie St-Yves qui a été la secrétaire. 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2024. La discussion concernant le recensement des règles sur la cour d'école sera remise à la prochaine rencontre en 2025. L'ordre du jour est proposé par Isabelle Corriveau. Appuyé par Anne-Marie Payeur. Adopté à l'unanimité. 6. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 30 septembre 2024. L'adoption du procès-verbal est proposé par Corinne Fortin-Sullivan. Il est appuyé par Mélisa Cadorette. Adopté à l'unanimité. 7. Affaires découlant du procès-verbal : aucun. 8. Question du public : aucune.
---	---

<p>#CE 24-25-16</p>	<p>9. Informations :</p> <p>9.1. Nouvelles du personnel Daniela Andrea Lara-Monsalve est une nouvelle enseignante au préscolaire pour un remplacement d'une durée indéterminée de madame Martine Bolduc. Alex-Ann Simms, orthopédagogue, remplacera Mme Julie Fortier pendant son congé différé.</p> <p>9.2. Rappel Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves Le 26 février 2024 a eu lieu l'approbation de concernant l'interdiction de tous les appareils électroniques. Les membres de l'école font un rappel concernant l'interdiction qui est maintenant dans le code de vie de l'école.</p> <p>9.3. Procédure d'organisation scolaire Il va y avoir une rencontre le 9 décembre 2024 concernant les nouvelles règles concernant les réinscriptions et les nouvelles inscriptions au préscolaire. Cette rencontre sera dédiée au niveau de l'administration de l'école (direction, technicienne en service de garde et secrétaire).</p> <p>10. Approbation des sorties scolaires et éducatives : aucune nouvelle sortie présentée pour l'approbation.</p> <p>11. Approbation des Normes et modalités 2024-2025</p> <p>Les enseignantes ont fait une demande de dérogation concernant les normes et modalités 2024-2025. Le conseil d'établissement approuve la dérogation pour que l'évaluation des matières Géographie, Histoire et éducation à la citoyenneté, et Sciences soient évalués seulement à la deuxième et à la troisième étape. Cela sera donc une évaluation de moins que les trois demandée par le Régime pédagogique pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>L'approbation est proposée par Stéfanie Cabana. Appuyé par Corinne Fortin-Sullivan. Adopté à l'unanimité.</p>
<p>#CE 24-25-17</p>	<p>12. Approbation fermeture SDG le 20 décembre 2024 à 17h.</p> <p>La fermeture du service de garde le 20 décembre 2024 à 17h est proposé par Corinne Fortin-Sullivan. Appuyé par Vickie Mercure-Renaud. Adopté à l'unanimité.</p> <p>13. Projet éducatif 2023-2027. PALVI Bonne intégration du compostage avec l'atteinte de la cible à 100% cette année.</p> <p>14. Adoption budget 2024-2025 Pas de déficit ni de surplus concernant le budget 2023-2024 avec un total de 771 077\$. Prévision pour 2024-2025 : dépenses selon le budget pour l'année scolaire. Le budget est de 932 023\$. L'augmentation est associée à l'ajout d'une ressource pour le deuxième niveau et à l'ajout de personnels pour l'aide à la classe (éducatrices).</p> <p>Reliquat - recours sur les frais chargés aux parents. Soulignons qu'il y a une répartition du montant 4 082,25 \$ de disponible pour l'école Brébeuf. L'école a le pouvoir de redistribuer ce montant</p>

#CE 24-25-18	<p>selon notre propre évaluation des besoins financières en conformité avec les critères établis : apporter un support aux parents et d'améliorer le vécu à l'école ou un élève qui a des besoins financiers, etc. L'utilisation sera selon les besoins des enfants. Le budget est proposé par Corinne Fortin-Sullivan. Appuyé par Stéfanie Cabana. Adopté à l'unanimité.</p> <p>15. Approbation reliquat : fournitures scolaires Un montant de 4 082,25\$ est dédié aux mesures dédiées, protégées, conventionnées et allocations évolutives à risques- catégorie 19. Soulignons que les sommes distribuées peuvent servir pour aider les élèves et leurs familles pour l'achat de matériel scolaire, pour des services pouvant être facturés ou pour des activités scolaires et parascolaires pouvant être facturés dans le but d'adopter du support aux parents et d'améliorer le vécu à l'école. Proposé par Mélisa Cadorette et appuyé par Isabelle Corriveau. Adopté à l'unanimité.</p>
#CE 24-25-19	<p>16. Affaires nouvelles, informations et correspondances</p> <p>Seulement les parents des enfants du préscolaire seront invités à l'école pour le déjeuner de Noël. Rappel de l'activité Dîner pizza à venir le 18 décembre et du marché de Noël des 5^e années le 12 décembre 2024.</p> <p>Le représentant du comité de parent, M. Yan Bergeron, fera un suivi de ses rencontres selon la pertinence.</p>
#CE 24-25-20	<p>17. Levée de l'assemblée La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Payeur et appuyée par Isabelle Corriveau à 19h20.</p> <p>Date de la prochaine rencontre : le 18 février 2025 à 18 h au salon du personnel</p> <p><i>Yan Bergeron</i> Président du Conseil d'établissement</p> <p><i>Tetyana L'Allier</i> Directrice de l'école Brébeuf</p>